



Conseil général

1356 Les Clées

Procès-verbal de la séance du Conseil général du 13 juin 2023

La Présidente ouvre à la séance à 20h00.

L'ordre du jour est le suivant :

- 1 Appel
- 2 Adoption de l'ordre du jour
- 3 Adoption du PV de la séance du 13 décembre 2022
- 4 Admissions – Démissions
- 5 Comptes 2022. Préavis n°13/2021-2026 – rapport de la Commission
- 6 Gestion 2022. Préavis n°14/2021-2026 – rapport de la Commission
- 7 Réfection du collecteur de la Pouette, Préavis n°15/2021-2026, rapport de la Commission
- 8 Renouvellement des membres du bureau (Président(e), Vice-Président(e), 2 scrutateurs, 2 suppléant(e)s)
- 9 Nomination d'un(e) suppléant(e) à la Commission des comptes et gestion
- 10 Communications municipales et du bureau
- 11 Propositions individuelles et divers
- 12 Contre appel

1 Appel

L'appel fait constater la présence de 15 conseiller(ère)s présent(e)s sur 18 inscrits, 1 conseiller est excusé, 1 est absent, 1 est démissionnaire.

Selon les statuts, le Conseil général peut donc valablement délibérer.

2 Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour ne faisant pas l'objet de remarque de la part des conseiller(ère)s, ce dernier est accepté à l'unanimité

3. Adoption du PV de la séance du 13 décembre 2022

Le procès-verbal de la séance du 13 décembre 2022 ne faisant pas l'objet de remarque, ce dernier est accepté à l'unanimité.

4 Admissions – Démissions

Admission : pas de demande d'admission.

Démission : La Présidente lit un courrier de Pierre-André Vuitel qui démissionne du Conseil car il a beaucoup d'occupations qui lui prennent tout son temps.

5 Comptes 2022. Préavis n°13/2021-2026 – rapport de la Commission

La Présidente donne la parole à Marinette Benoit, Syndique, pour la lecture du préavis municipal.

Lecture du rapport de la Commission des comptes et gestion par Laetitia Comte Piquero, rapporteuse de la Commission.

Ce rapport approuve le préavis municipal.

Marinette Benoit explique que l'amortissement des travaux de réfection de la route RC 282 commencera en 2024 car il reste encore des travaux à effectuer cette année. L'amortissement doit s'effectuer dès l'année qui suit la fin des travaux.

La parole n'étant plus demandée, les comptes 2022 et son préavis sont mis en votation. Ils sont acceptés à l'unanimité.

6 Gestion 2022. Préavis n°14/2021-2026 – rapport de la Commission

La Présidente donne la parole à Marinette Benoit, Syndique, pour la lecture du préavis municipal.

Lecture du rapport de la Commission des comptes et gestion par Laetitia Comte Piquero, rapporteuse de la Commission.

Ce rapport relève les points importants et approuve le préavis municipal.

Marie-José Paquier demande quel est le délai prévu pour l'interdiction du trafic de transit des camions demandée pour le village de La Russille et les routes communales partant de ce village.

Paolo Gregorio répond que ce sera fait dans le courant de l'année car le Voyer a donné un préavis favorable.

La parole n'étant plus demandée, la Gestion 2022 et son préavis sont mis en votation. Ils sont acceptés à l'unanimité.

7 Réfection du collecteur de la Pouette, préavis n°15/2021-2026 – rapport de la Commission

La Présidente donne la parole à Mirjam Petermann, municipale, pour la lecture du préavis municipal.

Lecture du rapport de la Commission des finances par Albert Lambercy, Président de la Commission. Ce rapport relève la vétusté de ce collecteur à remplacer et approuve le préavis municipal.

Christian Verdon demande pourquoi financer les travaux de la manière présentée par le préavis et pas par un prêt. Marinette Benoit répond que la commune possède l'argent nécessaire pour effectuer ces travaux sans devoir recourir à un prêt.

Christian Verdon explique qu'il pense qu'un fonds de réserve pourrait peut-être servir à d'autres choses.

Marinette Benoit explique que la Municipalité, sur conseil de la boursière, a décidé d'amortir en une fois ces travaux avec un fonds de réserve car les règles comptables vont changer en 2025 et il ne sera plus possibles d'avoir autant de fonds de réserve à partir de cette date.

Pierre Cochand relève que le coût de ces travaux est d'environ 600 CHF le mètre.

René Lambercy explique que les eaux de la partie supérieure de ce collecteur sont déversées par deux fois dans le ruisseau du Verdon. Il demande si ces déviements des eaux sont prévus dans le projet ?

Mirjam Petermann répond que c'est inclus dans le projet. Nous allons déverser la partie du haut dans le Verdon comme actuellement.

Marcel Brechbühl demande si le bureau BR + a fait un seul projet pour ces travaux ou un deuxième projet a-t-il été préparé ? Il précise que les tuyaux qui ont plus de 75 ans doivent être changés mais que d'autres endroits ont été changés il y a 25 ans et qu'il n'est pas nécessaire de les changer.

Paolo Gregorio explique qu'il s'agit d'un avant-projet pour aller de l'avant mais que la réalité du terrain dictera les décisions sur le moment.

René Lambercy demande si les tuyaux performants prévus sont admis par les Améliorations Foncières ? Paolo Gregorio répond que oui.

La parole n'étant plus demandée, le préavis pour la réfection du collecteur de la Pouette et son préavis sont mis en votation.

Ils sont acceptés par 13 voix pour et 2 absentions.

8. Renouvellement des membres du bureau (Président(e), Vice-Président(e), 2 scrutateurs, 2 suppléant(e)s)

Pierre Cochand et René Lambercy anciens scrutateurs suppléants sont nommés scrutateurs. Virginie Meisterhans et Micheline Conod sont volontaires pour être scrutatrices suppléantes. Elles sont élues à la majorité moins leurs 2 abstentions.

Mary-Lise Bertholet propose de reconduire Joël Petermann dans sa fonction de vice-Président. Il est réélu à l'unanimité.

Joël Petermann propose de reconduire Mary-Lise Bertholet dans sa fonction de Présidente. Elle est réélue à l'unanimité.

9 Nomination d'un(e) suppléant(e) à la Commission des comptes et gestion

Pierre Cochand est volontaire pour ce poste. Il est élu à l'unanimité.

10. Communications municipales et du bureau

Marinette Benoit informe que la société Pro Archives interviendra de mi-octobre à mi-novembre 2023.

La semaine prochaine, elle participera à une séance extraordinaire de l'UCV concernant la nouvelle péréquation intercommunale qui sera, selon les projections faites en 2022, favorable pour notre commune. Un projet de convention en matière de cybersécurité sera discuté afin de pouvoir disposer d'une force d'intervention en cas d'attaque informatique.

Notre ramoneur officiel M. Joseph nous a informé du retard pris pendant la période Covid sur les interventions dû à un manque de personnel qualifié et plus de travail.

L'éclairage public est maintenant aussi éteint aux Clées entre minuit et 05h du matin afin d'économiser l'énergie et lutter contre la pollution lumineuse.

Un permis d'utiliser a été délivré pour l'installation d'une 2^{ème} yourte dans la forêt de Chassagne pour l'école en forêt de l'association « Point Nature ». Toutes les autorisations cantonales ont été obtenues par la direction de cette organisation.

Le nouveau Pasteur, M. Ledoux a été reçu en séance de Municipalité. Il a expliqué que le Conseil paroissial a défini 3 lieux de cultes principaux : Ballaigues, Lignerolle et Montcherand avec un culte par mois. Les autres villages se partagent les dimanches restants.

Rances et Valeyres-sous-Rances sont rattachés à notre paroisse pour un essai de 2 ans, ce qui aura pour conséquence d'avoir encore moins de cultes dans nos villages.

Pas de changement, par contre, pour les services funèbres et le culte de l'Arbre de Noël avec vin/thé chaud servi à l'extérieur et ouvert à tous.

Le collège de Montcherand sera prêt pour la rentrée 2024. La nouvelle UAPE est attendue avec impatience par les parents, principalement d'Orbe, qui ont fait une pétition pour demander plus de places d'accueils parascolaires.

La fête nationale sera organisée cette année par la Municipalité par un repas au refuge. Un tout ménage suivra.

Pour rappel, le refuge est ouvert à la location pour CHF 50.- par jour pour les habitants de la commune et CHF 100.- pour toutes les autres personnes. Les inscriptions se font auprès du greffe municipal.

Mirjam Petermann informe que l'AIVM (association intercommunale du Vallon du Mujon) a posé des débitmètres sur les réseaux de chaque village afin de connaître les valeurs des eaux usées envoyées par chaque village à la STAP de Valeyres-sous-Rances. Trop d'eaux claires se retrouvent dans les eaux usées en fin de parcours, ce qui engendre des frais importants. Les premiers résultats de ces mesures sont attendus pour la fin de l'année.

La taxe AIVM passera de CHF 165.- à CHF 170.- par habitant.

Actuellement, la source des Grands Prés donne 12l/min. Celle des Léchères donne 30l/min et subvient aux besoins du village des Clées.

La source de la Combe à Voinin donne 18.5l/min. Elle alimente les fontaines de La Russille

Le débit de la source des Terzets n'est plus mesurable.

Les contrôles périodiques ont révélé des résultats d'analyses conformes. Pour la Russille, nous sommes à 100% sur la Source Mercier.

Aux Clées, un épisode de pollution sur le réseau de distribution par des entérocoques a contraint la société de surveillance des eaux Connect, à chlorer le réservoir.

En 2022, La Russille a consommé 3'524 m³ d'eau de la Source Mercier et Les Clées 1'062m³.

Si le débit de nos sources baisse aux Clées, l'approvisionnement des fontaines risque de coûter cher.

Pour ceux que cela intéresse, il est possible de consulter le site de la Police pour tout ce qui concerne la prévention de toutes sortes de problèmes : www.police.ch

Un nouveau centre sera construit à Orbe pour la Protection civile. La participation communale à cette entité est de CHF 18.68 par habitant.

Anne Moulinneuf donne des nouvelles de l'ARAS qui a lancé la plateforme gratuite Oasis qui permet de lutter contre le non-recours aux prestations sociales des personnes ayant droit et de prévenir la précarisation des personnes en situations délicate.

Les montants de la dette financière pour le départ de Chavornay et Bavois du réseau AJOVAL est de CHF 762'580.- pour Chavornay et de CHF 137'739.- pour Bavois.

Projets de constructions des eHnv sur les sites d'Orbe et Yverdon-les-Bains dès 2025 et jusqu'en 2035. Une demande de soutien financier de l'Etat a été demandée.

La butte de tir des Clées a été remise aux normes. Les activités de tir ont pu reprendre.

Des travaux d'entretien courants ont été effectués à l'auberge, dont l'ébouage du circuit de chauffage. Acquisition d'un nouveau lave-vaisselle de la cuisine du restaurant et dépannage de la chambre froide qui est en bout de course. Un remplacement du groupe complet est prévu prochainement.

Nettoyage de la mousse du toit de l'église et des chenaux. Retrait de l'éclairage des horloges qui n'était pas pleinement satisfaisant.

La baisse du chauffage dans les appartements du rez-de-chaussée et du premier étage au collège des Clées, selon les recommandations de l'Etat, a malheureusement brisé l'équilibre du taux d'humidité et occasionné des moisissures. Le traitement des zones touchées couplé à l'augmentation du chauffage et l'amélioration de l'aération ont permis de résoudre le problème.

Le lave-vaisselle de l'appartement du collège de La Russille a été remplacé par un appareil neuf de classe A.

La toiture de l'abribus a été refaite. Le rafraîchissement des murs suivra.

La Municipalité prépare les séances de conciliation pour les opposants au PAcom. Une enquête complémentaire sera certainement nécessaire avant que le projet puisse être soumis au Conseil.

Paolo Gregorio informe que le dossier de zone 30 est en cours d'acceptation par la DGMR. La signalisation et le marquage seront posés dès validation.

Interdiction des poids lourds en transit à La Russille a été accepté par la DGMR. Le marquage et la signalisation seront posés cette année encore.

Un nouveau candélabre sera posé entre les propriétés des Conod et Serex afin de sécuriser le passage des piétons dans ce virage.

L'extinction de l'éclairage public à La Russille a engendré environ 40% d'économie mais la hausse des tarifs d'électricité rend nulle l'économie financière.

La Présidente rappelle le Conseil prévu le 12 septembre prochain et encourage chacun à faire de la publicité pour le Conseil car nous sommes de moins en moins nombreux.

11 Propositions individuelles et divers

Gilles Burri, délégué du Conseil à l'AIMS (association intercommunale de la Source Mercier) explique que le Conseil AISM a voté de gros investissements. Il relève que nous avons en séance le Président de l'AIMS. Il lui donne la parole pour de plus amples détails.

Joël Petermann explique qu'un crédit de 2.5 millions a été voté l'an passé pour la rénovation de la partie des hauts de Lignerolle. Un réservoir de 800 m³ sera créé pour reprendre les 4 sources de Lignerolle. Actuellement, la deuxième étape est à l'enquête pour la rive gauche de l'Orbe complète, avec le contournement de Lignerolle et liaison avec le Signal, conduites à neuf jusqu'à l'Abergement et en passant alimentation du village de La Russille. Le réservoir de La Russille qui a plus de 100 ans et n'est plus aux normes, sera abandonné pour l'eau de boisson mais sera utilisé pour l'alimentation des fontaines. Les sources de l'Abergement seront captées par l'AIMS et des stations de pompage créées. Une liaison avec Sergey sera rénovée. Les sources des Clées ont été reprises par l'AIMS, le captage a été rénové. Un nouveau réservoir sera créé à la place de l'ancien. La défense incendie sera assurée depuis le Signal. Tous ces travaux ont été acceptés au dernier Conseil AISM du 31 mai dernier pour un montant de 3.5 millions. La source Mercier, si nécessaire, permettrait de couvrir les besoins en eau de tous les villages de l'association. Plusieurs sources de la région ont été fermées par le Canton.

Joël Petermann précise que les Améliorations foncières ont accepté le dossier mais que l'AIMS doit encore attendre le feu vert du Conseil d'Etat vaudois.

Albert Lambercy a posé une petite fontaine à côté du captage AISM qui est alimentée par l'eau de la source Mercier. Elle est potable. Des équipements de secours ont été achetés pour palier à un éventuel problème d'approvisionnement énergétique.

René Lambercy demande s'il y a déjà des projections sur le prix de l'eau dans le futur ? Joël Petermann répond qu'une évaluation interne a été effectuée mais qu'il est difficile d'être précis. Selon ce qui s'est fait ailleurs dans le Canton, le prix de l'eau passera probablement à environ CHF 4.- le m³. Il est actuellement de CHF 2.50. L'ECA, comme les AF subventionnera ces rénovations.

Albert Lambercy demande que les Commissions des finances et celle des Comptes et Gestion soient fusionnées. La Présidente répond que le sujet a déjà été discuté avec la Municipalité. Pour pouvoir faire cette modification, il faudra changer le règlement communal du Conseil, ce qui va se faire prochainement.

Marinette Benoit, pour terminer la séance sur une note légère, lit le courriel du Club des Gourmands 1356, de Küttingen en Argovie. Ces quatre messieurs ont choisi le nombre 1356 car ce sont les chiffres de leurs maillots de football. Curieux de savoir à quel village ce numéro postal appartenait, ils sont arrivés sur La commune des Clées. Une visite du village des Clées a été organisée dans le cadre d'un voyage du groupe le 1^{er} juin passé avec repas à l'auberge. Ils sont arrivés vêtus de chemises brodées 1356. Détail cocasse, une pizza 1356 Les Clées est servie à la pizzeria de leur village !

Marinette Benoit annonce que tout le monde est invité à boire quelque chose à l'auberge en fin de séance.

La parole n'étant plus demandée, la Présidente donne la parole à la secrétaire pour le contre-appel.

13. Le contre-appel confirme la présence de 15 conseillers.

La séance est levée à 21h15.

La Présidente :

La secrétaire :

Mary-Lise Bertholet

Françoise Vurlod